

Séance du 16 décembre 2024

**Le fort de Peccais :
Le moins connu des sites archéologiques de Petite Camargue**

Patrice DEVILLE

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Essor au III^e siècle des salines de Petite Camargue, volonté royale de les contrôler, fortification, instauration de la gabelle.

RÉSUMÉ

Le sel fut longtemps le seul moyen de conserver les aliments. Il était donc une denrée de première nécessité. À proximité d'Aigues-Mortes, au milieu des immenses salines dont il était chargé d'assurer la surveillance, le fort de Peccais, dont il ne reste que quelques vestiges, résume à lui seul l'histoire de l'exploitation et de la commercialisation du sel, de la fiscalité d'État avec la gabelle, ainsi que de la fortification dans une période charnière de l'artillerie. Il fut notamment un enjeu convoité pendant les guerres de religion car le sel permettait alors de solder les troupes en campagne. Malgré son intérêt patrimonial incontestable, ses vestiges semblent malheureusement voués à la disparition.

Il n'est pas surprenant que, réduit à quelques ruines sur une propriété privée – la Compagnie des Salins du Midi, jusqu'en 2012, date à laquelle il devint propriété du Conservatoire du littoral –, le fort de Peccais, situé à l'extrémité d'une longue piste, parfois chaotique, qui semble mener au bout du monde, soit le site archéologique le moins connu de Petite Camargue¹. Pourtant, ce dernier a joué un rôle important pendant plusieurs siècles dans l'histoire politique, économique et religieuse de la Petite Camargue et du royaume de France et même au-delà.

On s'y rend à partir d'Aigues-Mortes, en prenant, à l'est de la ville, le « Chemin du Bosquet », du nom du Mas du Bosquet, domaine viticole appartenant aux Grands domaines du littoral ex-Listel. C'est à partir du Bosquet que débute la piste, longue d'une dizaine de kilomètres. Offrant sur 360° des paysages grandioses, elle traverse marais et étangs qui laissent parfois place aux vignobles et pinèdes sur les anciens cordons littoraux épargnés par les remontées de sel.

Au terme de ce parcours initiatique, à l'ultime détour de la piste bordée de roseaux, surgissent soudain, non sans susciter l'émotion, les vestiges du fort de Peccais, unique trace d'une ancienne présence humaine au milieu de cette immensité inhospitalière, paradis des oiseaux migrateurs. On y arrive comme on sort d'un rêve, à vingt minutes à peine des remparts d'Aigues-Mortes, à l'intérieur desquels d'innombrables touristes se disputent chaque mètre carré.

¹ Voir la « Carte des environs d'Aigues-Mortes du fort de Peccais et du Grau du Roi », et comprend les Salins de Peccais dans <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8443412p>.

Lorsque l'on est à Peccais, la plage n'est plus très loin, à peine trois ou quatre kilomètres à vol d'oiseau en direction du sud à travers les milliers d'hectares de marais salants exploités par la Compagnie des Salins du Midi qui en interdit l'accès pour des raisons de sécurité.

1. Aspects architectural et militaire du fort

Livré aux assauts de cette végétation arbustive de Camargue basse et impénétrable, il ne subsiste du fort que les soubassements entourés d'un fossé toujours alimenté en eau par ce qu'on appelle aujourd'hui « Canal de Peccais à Sylvéreal »² et trois bastions, reliés par des courtines. Le bastion est un ouvrage au tracé pentagonal qui fait partie de l'enceinte du fort et lui donne, la forme d'une étoile. Il présente en saillie deux faces et deux flancs.

C'est l'apparition de l'artillerie au xv^e siècle, avec les premiers canons, qui pousse à cette évolution ainsi que le souligne l'historien Di Pietro dans son *Histoire d'Aiguesmortes* en 1849³. Quant à la courtine, c'est le passage longeant le rempart qui relie deux bastions. Subsistent également deux citernes au niveau du bastion sud, seul accès, dans le fort, à l'eau potable qu'il fallait aller puiser dans le Rhône, car l'eau du canal de Sylvéreal est saumâtre. Demeure aussi la base où, selon la terminologie militaire, « un cul-de-lampe mouluré pentagonal »⁴ destiné à recevoir, sur la pointe du bastion nord-est, une échauquette qui a disparu.

Le fort est construit sur pilotis, c'est-à-dire sur des pieux en bois enfoncés en terre jusqu'à un appui stable, en raison du sol marécageux constitué de sables vasards. Selon l'ingénieur Jacques Philippe Mareschal (1689-1778), auteur d'une célèbre nomenclature du fort en 1775, « la date de la construction initiale du fort qui est très ancien n'est pas trop précise. Il n'a été construit vraisemblablement que pour la garde des Salins ou pour occuper la frontière de la Provence au moment où elle n'était pas assurée par la couronne. Ainsi nous ne pouvons rien dire de positif sur son origine ».

Ce que nous savons, c'est que le fort a été construit en 1569 pour protéger douaniers et soldats à la demande du gouverneur du Languedoc, Henri I^{er} de Montmorency (1534-1614). Partiellement détruit pendant les guerres de religion, il sera reconstruit pour son gouverneur (1634-1644), Charles de Saint-Simon (1601-1690), oncle du mémorialiste, par l'ingénieur Pierre de Conty d'Argencour (ou Conti d'Argencourt) (1575-1655) à partir de 1634. C'est à tort qu'il est parfois attribué sur certaines cartes IGN à Vauban. Le fort est donc le fruit de cette reconstruction globale du second quart du xvii^e siècle.

Selon le professeur Nicolas Faucherre, archéologue et historien spécialiste des fortifications, dans sa *Note d'intérêt patrimonial sur le Fort de Peccais*⁵, « le tracé des 4 bastions, évoluant du minuscule as de pique au pentagone à flancs droits, puis à flancs diagonaux, montre que la reconstruction a intégré les témoins des formes antérieures et constitue ainsi un magistral résumé de l'évolution du tracé du bastion de 1570 à 1630 ». Ainsi poursuit-il : « Le fort de Peccais résume à lui seul l'histoire de la fortification dans une période charnière pour l'artillerie. Plusieurs bâtiments occupés l'intérieur du fort dont, notamment, selon la nomenclature de 1775 de l'ingénieur du Roi Jacques Mareschal, « un corps de caserne composé de 2 bâtiments avec rez-de-chaussée et un étage qui comprenaient chacun 10 chambres pouvant contenir 34 lits de 4 pieds 1/2 de

² Sylvéreal, hameau de la commune de Vauvert (Gard), ainsi nommé d'après l'Abbate de Sylvéreal.

³ F. Em. DI PIETRO, *Histoire d'Aiguesmortes*, Paris, Furnes et Perrotin, 1849.

⁴ Vestiges du Fort de Peccais : <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA0010322>.

⁵ Nicolas FAUCHERRE, *Note d'intérêt patrimonial sur le Fort de Peccais*. LA3M, MMSH, Aix-en-Provence, 2015, non publié.

largeur et 37 lits de 3 pieds, avec tous les effets et ustensiles nécessaires à la troupe. Deux de ces chambres sont occupées par l'aumônier. »

L'effectif militaire du fort s'élevait donc environ à 150 soldats. Cette troupe était composée pour partie de soldats de carrière mais aussi d'hommes qui appartenaient à la milice, c'est-à-dire qui effectuaient, par rotation, une sorte de service militaire au service du Roi. Ces recrues constituaient les troupes auxiliaires ; la plupart étaient originaires de la région.

À l'intérieur du fort se trouvent également :

- le logement du gouverneur du fort et de sa famille. C'est la plus haute autorité mais il ne séjourne que rarement à Peccais.
- le logement du lieutenant du Roi. C'est la plus haute autorité présente sur place.
- les logements du major qui seconde le lieutenant du Roi ainsi que des agents royaux de la gabelle, gabelous ou douaniers.

Parmi les autres bâtiments notés sur le plan du XVIII^e siècle et repris par Mareschal dans son ouvrage, citons les bastions de la chapelle, des pièces, du magasin de l'artillerie, du magasin à poudre, de la prison et de la boulangerie avec son four dans lequel, nous dit Mareschal, on peut cuire 360 rations par jour à raison de 60 rations par fournée.

2. Le rôle politique du fort de Peccais

Le fort a joué un rôle politique éminent dans deux circonstances au moins :

a) Souligné par Mareschal comme je l'ai dit plus haut, le premier fort avait pour vocation d'occuper la frontière entre le Royaume de France et la Provence rattachée alors au Saint-Empire romain germanique depuis 1043, date du partage carolingien.

À cette époque, en effet, le Petit-Rhône rejoignait la mer à l'ouest du Petit-Rhône actuel et se divisait en plusieurs bras secondaires. C'est sur la rive droite du Petit-Rhône d'alors que fut construit le premier fort de Peccais.

Au milieu du xv^e siècle des inondations très importantes modifièrent le cours du Petit-Rhône qui abandonna, aux environs de Sylvéreal, son ancien lit pour s'écouler, plus à l'est, dans son lit actuel jusqu'à son embouchure au grau d'Orgon. Toutefois le lit abandonné du Petit-Rhône fut remis en eau à partir d'une écluse à Sylvéreal pour donner naissance au canal dit de Peccais à Sylvéreal. Tous les autres bras secondaires, maintenus en eau pour d'autres usages sous le nom toujours actuel de Rhône mort, vont subir le même sort.

Le fort de Peccais avait, entre temps, perdu sa vocation frontalière puisque, depuis 1481, la Provence avait été rattachée au royaume. Toutefois, la marque de cette frontière millénaire entre les deux États nés du partage carolingien a survécu puisque le canal de Peccais à Sylvéreal sépare aujourd'hui la région Occitanie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

b) Ce sont ensuite les guerres de Religion qui ont fait du fort de Peccais un enjeu politique de premier plan entre les factions qui se sont livré un combat acharné pour en prendre le contrôle et mettre la main sur le sel qui permettait de solder les troupes en campagne.

Après sa construction en 1569, le fort est pris puis repris aux protestants en 1577, qui en empêcheront la démolition exigée par le Roi deux ans plus tard. En 1598, à l'édit de Nantes, le fort est abandonné aux protestants comme place de sûreté, avec une garnison fixée à dix-huit hommes.

Le gouverneur protestant du fort, l'amiral Jacques de Saint-Blancard, l'un des chefs protestants les plus connus de son époque, le fait renforcer en 1627. Le fort sera rendu au Roi à la paix d'Alès en 1629.

3. Rôle du fort de Peccais dans le domaine du sel

Situé au cœur de la région la plus favorisée pour la production et la commercialisation d'une ressource alors essentielle, le sel, c'est au service de l'économie du Royaume que le fort de Peccais va jouer le rôle plus important du XVI^e siècle au XVIII^e siècle.

Et d'abord d'où vient son nom ? La légende parle d'un certain Peccatius, ingénieur Romain qui aurait inventé les premières techniques d'exploitation du sel par évaporation pour concentrer les saumures avant de récolter le sel. On s'accorde pour reconnaître que les salines de Peccais sont les plus anciennes de Méditerranée. Leur origine remonte quatre siècles avant J.-C., selon Pline l'Ancien. Des Rhodiens quittent leur île de la mer Égée et accostent sur les plages, au sud d'Aigues-Mortes, où ils décident de fonder une colonie, attirés par les conditions favorables pour produire et récolter le sel.

Si la première mention de salins à Peccais date de 1141, c'est seulement au XIII^e siècle avec la création d'Aigues-Mortes que Peccais va devenir le principal port de chargement du sel, tant pour la navigation hauturière vers Gênes et la Corse que pour la batellerie du Rhône grâce à la situation du fort à l'intersection du canal de Sylvéreal (ancien lit du Petit-Rhône) et du canal du Bourgidou jusqu'à Aigues-Mortes et au-delà, grâce au Vidourle et à la Viste.

Cependant, les salins de Peccais appartiennent presque en totalité, au XIII^e siècle, soit aux moines de l'abbaye de Psalmodi, soit aux seigneurs d'Uzès. Selon Jean-François Bergier, auteur d'une *Histoire du sel*⁶, Philippe le Bel, conscient de l'essor considérable qu'allait connaître le commerce du sel, s'est convaincu de tirer tous les bénéfices que les conditions économiques du moment lui permettaient d'espérer.

Le Roi trouva prétexte pour imposer en 1290 à Bermond, seigneur d'Uzès, l'achat de la part que celui-ci détenait, la plus importante, dans le secteur du fort de Peccais en échange de la baronnie de Remoulins. Avec cet achat de 1290, Pierre Moulinier, auteur en 1960 d'un ouvrage *Le sel du Rhône au Moyen Âge*⁷, constatait que Philippe le Bel avait échangé « quelques revenus insignifiants contre un profit en nature aussi inaltérable que l'or qui garantit la monnaie et par surcroît inépuisable ». On a même parlé d'or blanc.

Le nouveau domaine royal n'était pas négligeable ; il comportait seize salins sur plus de 1 000 ha. Il était exploité par des fermiers, les maîtres des salins, et par toute une brigade de sauniers, jusqu'à 2 000 saisonniers venus de l'arrière-pays. Ils séjournèrent, pendant la période des récoltes estivales, dans un hameau au pied du fort, selon les chroniques de l'époque et les croquis dont nous disposons.

Le fort était alors, selon le professeur Faucherre, le cœur économique d'un territoire suractif car le sel de Peccais était redistribué dans le Royaume jusqu'en Bourgogne, dans l'Empire et en Suisse par le Rhône, puis la Saône, véritable colonne vertébrale du sel. Par voie fluviale, grâce au halage, circulaient aussi des convois de chalands surdimensionnés pour éviter la contrebande et le vol.

Produit et commercialisé à grande échelle dans les conditions qui viennent d'être rappelées, le sel, nécessaire à la conservation des aliments et dont l'usage, en quantité, s'imposait à tous, allait apporter au trésor royal des recettes considérables. Si la production est partagée entre les fermiers du Roi et les propriétaires des salines privées,

⁶ Jean-François BERGIER, *Une histoire du sel*, Fribourg, Presses universitaires de France, 1982.

⁷ Pierre MOULINIER, *Le « sel du Rhône » au Moyen Âge*, thèse de l'École des Chartes, 1960.

tous doivent cependant s'acquitter d'un impôt sur le sel instauré par Philippe le Bel en 1286 : c'est la gabelle. Sa gestion est confiée aux agents royaux de la gabelle qui relèvent du fort de Peccais.

Ce commerce lucratif attirant les convoitises, la garnison du fort avait aussi une mission de police pour éviter, voire lutter contre les pillages, la contrebande et le vol auxquels il convient d'ajouter les invasions barbaresques, tous tentés par la promesse d'un riche butin. Il était donc nécessaire de protéger les lieux de production et de circulation du sel, par une présence militaire à proximité des salines et capable d'intervenir sans délai.

Cédé par le département de la guerre à celui des finances au début du XIX^e siècle parce que la normalisation de l'activité salinière rendait désormais inutile une présence militaire à Peccais, « le fort », remarque l'historien Di Pietro, « occupé par des douaniers a conservé sa première destination ».

En 1852, il sera totalement démilitarisé pour servir occasionnellement de prison. Pendant la guerre de 1914-1918, le fort va servir temporairement de prison militaire. En 1917, Folco de Baroncelli, « Lou Marques » comme l'appelait Mistral qui avait refusé d'être enrôlé, y a été envoyé pour garder les prisonniers allemands affectés au travail dans les salins.

Enfin, au cours de la seconde guerre mondiale, l'occupant, qui s'attendait à un débarquement allié en Provence, a construit des blockhaus et des casemates équipés d'artillerie de marine pour s'opposer à l'éventualité d'un débarquement allié remontant le Petit-Rhône qu'on savait navigable.

4. La vie quotidienne à Peccais

Si au cours de sa très longue existence le fort a croisé à plusieurs reprises l'histoire politique, militaire, économique et religieuse de la Camargue, que savons-nous de la vie quotidienne à Peccais ? En préambule, je vous invite à aller voir le film conçu par le professeur Nicolas Faucherre à la Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise, au mas de la Murette à Aigues-Mortes.

La vie quotidienne de la garnison au fort de Peccais était, selon les documents de l'époque, particulièrement rude. Toute la côte, aux XVII^e et XVIII^e siècles, jouit d'une solide réputation d'insalubrité. L'intendant du Languedoc, Bernage de Saint-Maurice (1691-1767), écrit en 1718 dans un rapport : « lors des grandes chaleurs, les fossés se trouvent à sec et les poissons et les insectes, venant à mourir, donnent une si grande infection que les maladies se mettent non seulement dans la garnison mais parmi les ouvriers et les bestiaux qui travaillent aux saunaisons », c'est-à-dire les salines.

C'est l'occasion de rappeler que la récolte du sel était particulièrement pénible car elle se déroule au plus chaud de l'été. Le sel, recueilli à la pelle en bois par des centaines d'ouvriers, était ensuite sorti à dos d'homme, dans des couffins, sur la lisière des salines puis mesuré et assemblé en javelles et enfin dressé en camelles avant d'être acheminé vers les embarcations.

À la putréfaction de l'air il faut ajouter un autre fléau non moins redoutable : les moustiques et les moucheron. Selon l'ingénieur du roi Mareschal déjà cité : « on ne respire à Peccais que sel et moucheron, ces insectes dont il y a trois espèces également respectables, y rendent la vie insupportable à quiconque n'est pas familiarisé avec ces terribles animaux... seule la fumée amène quelques adoucissements au martyre des soldats... Le vent du Nord, seul, arrive à les faire fuir ».

Le gouverneur du Languedoc, Henri I^{er} de Montmorency, recevait régulièrement les doléances de la garnison du fort ; il paraît même que des soldats exaspérés tiraient au

canon sur les canaux, prêtant à la poudre la vertu d'anéantir les moustiques... De cette époque une exclamation provençale est restée : on dit « Va-t-en à Peccais » pour dire « Va-t'en au diable ! ».

Épilogue

Deux siècles ont passé, les immenses étangs et marais, autour du fort, sont déserts depuis l'abandon de certaines salines non rentables, la mécanisation du travail et la fin de l'acheminement fluvial du sel depuis Peccais. Le vieux fort, qui a connu tant d'assauts, est sur le point de perdre celui que lui livre insidieusement une végétation implacable.

Le tumulte et l'agitation de son glorieux passé ont fait place à un silence presque angoissant et à la solitude absolue. Le fort de Peccais qui appartient désormais au Conservatoire du littoral a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) en 1974.

Un projet de mise en valeur du fort est à l'étude depuis plus de dix ans par la DRAC, le Centre des Monuments Nationaux, le syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, le PETR Vidourle Camargue, l'architecte du patrimoine, la commune de Saint-Laurent d'Aigouze et le Conservatoire du littoral. Le 15 octobre 2015 cet aréopage avait invité le professeur Faucherre pour une réunion dont l'objectif était « d'échanger sur la valeur patrimoniale du fort de Peccais et de voir comment des actions pourraient être mises en place ».

J'ai pu me procurer le document ; était annexée au compte rendu de la réunion une note de Monsieur Faucherre sur l'intérêt historique et patrimonial du fort. Après avoir retracé les faits saillants de son histoire, il concluait ainsi :

« Ce site insigne résume à lui tout seul l'histoire de la fiscalité d'État et celle de la fortification dans une période charnière de l'artillerie. La conservation de ce témoin de l'histoire de France s'impose comme une priorité patrimoniale ».

On trouve sous la plume du rapporteur, agent du Conservatoire du littoral un passage du compte-rendu de cette réunion du 15 octobre 2015 qui mérite d'être rappelé : « L'état de dégradation du fort est tel que le point de non-retour pourrait être atteint d'ici 10 ans. Au-delà, l'intérêt architectural de l'édifice ne serait plus visible. Il faut donc agir rapidement ».

En décembre 2024 aucune action n'a été entreprise... Il semble qu'il y ait beaucoup trop d'intervenants sur ce projet de mise en valeur, ce qui a pour effet de diluer la responsabilité et de paralyser la décision.

Alors faut-il se résigner comme Saint-Amand, ce poète aujourd'hui oublié du XVII^e siècle, retenu, toutefois, par Georges Pompidou dans son anthologie de la poésie française, et qui s'exclame :

« Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux châteaux ruinés
Contre qui les ans mutinés
Ont déployé leur insolence ! »